



Assemblée Générale 2026

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

L'Assemblée Générale du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne se tiendra **le samedi 13 juin 2026 à partir de 9h00** à l'auditorium de la **Maison du Parc naturel régional du Morvan à Saint-Brisson**.

J'ai le plaisir de vous convier à la **40e Assemblée Générale**, un temps fort de la vie de notre association. Nous vous présenterons les rapports d'activités et de gestion de l'année 2025, avant de prendre un temps d'échange sur les actions menées en Bourgogne en faveur de la préservation des milieux naturels.

L'après-midi se poursuivra avec une table ronde intitulée : « 40 ans d'engagement : comprendre, s'émerveiller, transmettre », où chercheur, enseignant, photographe et salarié du Conservatoire, croiseront leurs regards sur la nature.

Modalités de vote

Le vote des candidatures au Conseil d'administration se fera exclusivement par voie électronique, via notre prestataire **VOTEER**.

Les votes seront ouverts du **mercredi 13 mai au vendredi 12 juin 2026 à 19h**. Grâce au vote électronique, cela ne vous prendra que quelques minutes.

Postes à pourvoir au Conseil d'administration

- **Collège 1** – personnes physiques : 4 postes à pourvoir pour 3 ans - **5 candidats**
- **Collège 2** – personnes morales collectivités : 4 postes à pourvoir pour 3 ans - **3 candidats**
- **Collège 3** – personnes morales associatives : 1 poste pour 3 ans - **2 candidats**

Le vote des résolutions se déroulera en présentiel le jour de l'Assemblée Générale. Vous trouverez au verso de ce courrier les informations relatives à l'ordre du jour.

Pour toute question concernant le vote électronique, l'adresse e-mail **support@voteer.com** et le numéro de téléphone **01 89 70 83 63** sont à votre disposition. Si vous avez des questions à adresser au conseil d'administration, vous pouvez utiliser la rubrique **Q&A (Question / Réponse)** de votre espace de vote sur VOTEER ou pour toute autre information, vous pouvez contacter : **Sandra George-Chatel** par e-mail sandra.chatel@cen-bourgogne.fr ou par téléphone au **06 11 95 37 69**.

Assemblée Générale 2026

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

ORDRE DU JOUR

Lors de l'Assemblée Générale, les résolutions suivantes seront soumises au vote en présentiel :

1. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025**
2. **Approbation du rapport moral**
3. **Approbation du rapport d'activités**
4. **Approbation du rapport financier**
5. **Approbation du quitus moral et financier**
6. **Affectation du résultat**

Votre présence et votre participation sont essentielles au bon déroulement de cette instance de gouvernance. Ces échanges sont cruciaux pour orienter les actions de notre Conservatoire dans les années à venir.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

L'Assemblée Générale se déroulera à l'auditorium de la **Maison du Parc naturel régional du Morvan, à Saint-Brisson.**

Matinée : Assemblée Générale

- **9h00** : Accueil des participants
- **9h30** : Ouverture par le Président et allocutions des partenaires
- **9h45** : Présentation des rapports, renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- **11h30** : Élection des nouveaux administrateurs (vote par voie électronique via votre espace VOTEER*, voir recto)
- **11h45** : Débats, questions et annonce des votes
- **12h30** : Clôture de l'Assemblée Générale, suivie d'un apéritif et buffet convivial sur place au Bistrot du Parc

* *Le vote pourra se faire depuis un smartphone ; à défaut, des ordinateurs seront mis à disposition.*

Après-midi : Exposition et table ronde (13h45 - 16h30)

- **Exposition des adhérents** : « Créations d'adhérents, regards sur la nature »
- **Table ronde** : « 40 ans d'engagement : comprendre, s'émerveiller, transmettre »

Vous souhaitez participer ?

Pour vous inscrire, envoyez un e-mail à Sandra George-Chatel (sandra.chatel@cen-bourgogne.fr) ou contactez-la par téléphone au **06 11 95 37 69**. Indiquez votre nom, prénom, adresse e-mail et le nombre de participants. Précisez si vous participez uniquement le matin à l'Assemblée Générale (à partir de 9h), uniquement l'après-midi aux activités (à partir de 13h45), ou les deux.

Un repas est prévu au Bistrot du Parc, **au tarif de 20€** (buffet, dessert, boisson), à régler par chèque à l'ordre du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

Date limite pour s'inscrire au repas : le 4 juin 2026

Nous vous encourageons vivement à participer à cette journée riche en échanges et en découvertes. N'oubliez pas de vous inscrire à l'Assemblée Générale via la plateforme VOTEER pour recevoir toutes les informations pratiques.

En espérant pouvoir vous compter parmi nous lors de ce moment important pour notre association.

Le Président,

Régis DESBROSSES

